

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023005

SEANCE du 28 mars 2023

Commune de DOMPIERRE SUR HELPE - Arrondissement AVESNES

Nombre de membres au conseil municipal :14

Nombre en exercice :14

Présents : 11

Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de cette commune convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre Libert

Présents :

Jean-Pierre LIBERT- Hélène DARLY - Jacky HOCQUET – Jean-Marc MEURANT-Patrick DOUAI- Alain BASLY
Alexandre LIENARD-Christophe MARISSAL- Philippe DUFRENNE- Jean Pierre BERTRAND- Michel PICAUVET

Absent(s) excusé(s) : Louis BERTRAND (1 pouvoir) -Alain MACARET -Paulin LESCUT

Date de la convocation : le 23/03/2023

Date d'affichage : 23/03/2023

Objet : **Tarifs des locations de Salles**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de sa volonté d'augmenter les tarifs de location des différentes salles compte tenu des éléments suivants :

Considérant que le temps de contrôle avant et après les locations des salles demande beaucoup d'investissement, que le salaire des personnels a augmenté.

Qu'un coût supplémentaire est prévu pour cette année pour remplacement de portes et de fenêtres, ainsi que l'augmentation du coût de l'énergie pour les charges.

Des investissements lourds ont été effectués à la hauteur de : **57 313.00€**

- Sanitaires + Accessibilité P.M.R (Personnes à Mobilité Réduite) : **34 500.00€**
- Fenêtres et portes : **22 813.00€**

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

DECIDE

De recevoir les tarifs de locations des salles à la hausse et également revoir ceux des consommations en fonction des nouveaux coûts de l'énergie.

Il charge Monsieur le Maire de revoir les tarifs pour les nouveaux contrats contractés à partir de cette date.

LOCATION DE SALLES

	SALLE DES FETES		CENTRE SOCIAL	
	Dompierrois	Non Dompierrois	Dompierrois	Non Dompierrois
Avec repas	270.00 €	400.00 €	150.00 €	200.00 €
Sans repas	120.00 €	210.00 €		
Vin d'honneur	50.00 €	150.00 €	50.00 €	70.00 €
Manifestation diverses (sans vaisselle ni Cuisine)			30.00 €	30.00 €
Sono seule	50.00 €	50.00 €		
Vidéo projecteur seul	200.00 €	200.00 €		
Sono + vidéo projecteur	250.00 €	250.00 €		

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 28 mars 2023

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme, le 28 mars 2023

Publication sur le site le : 19/06/2023

Le Maire,

Jean Pierre LIBERT.